

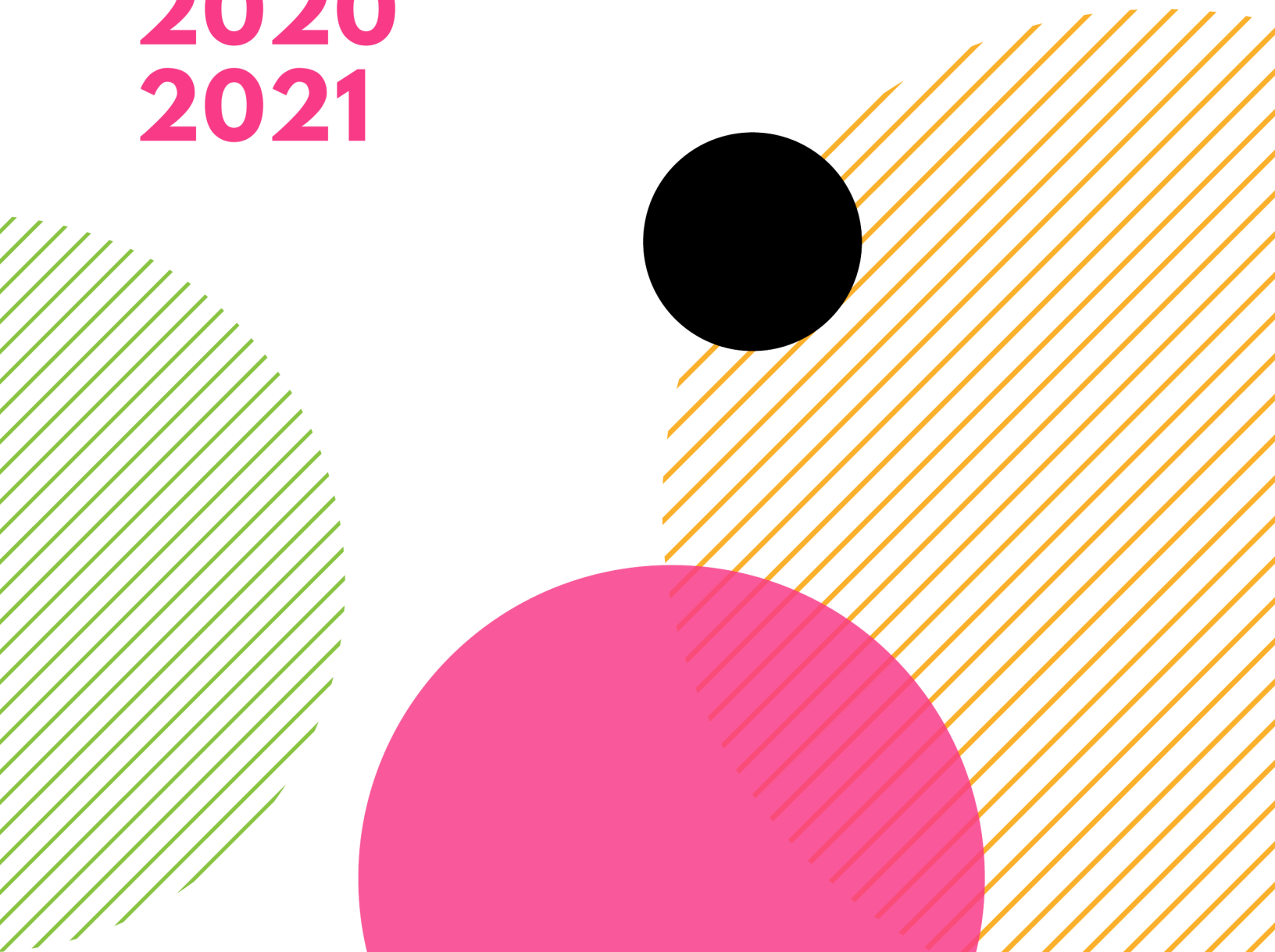
# COSME

Réseau communautaire en santé mentale



## RAPPORT ANNUEL

2020  
2021





---

Le réseau communautaire en santé mentale (COSME) représente 12 regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale, soit les deux tiers des 450 organismes en santé mentale reconnus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.



# Sommaire

Présentation	3
Mot de la présidence	5
Vie associative	8
Équipe	12
Faits saillants 2020-2021	14
Représentations	17
Dossiers majeurs	20
Communications	25
Liste des membres	29

## Coordonnées :

160 rue Saint-Joseph Est,  
Québec (QC), G1K 3A7

cosme.ca  
info@cosme.ca  
www.facebook.com/COSME.santementale  
twitter.com/Cosme\_Qc

*Les termes employés pour désigner  
des personnes sont au sens générique.  
Ils ont à la fois la valeur d'un féminin  
et d'un masculin.*



# Présentation

# LE COSME EN 2020-2021

## REPRÉSENTE ET SOUTIENT

12

regroupements régionaux  
d'organismes communautaires  
en santé mentale

## REJOINT

280

organismes communautaires  
en santé mentale au Québec

## FAVORISE LES ÉCHANGES ENTRE

15

représentants de  
regroupements régionaux  
d'organismes communautaires  
en santé mentale



## A POUR MISSION DE

grouper, soutenir et représenter  
les regroupements régionaux  
d'organismes communautaires  
de la santé mentale du Québec.

## EST MEMBRE DE





**Mot de la présidence**



---

## Une année charnière

*Charles Rice, président du Réseau communautaire en santé mentale (COSME)*

---

L'année 2020-2021 aura été une année charnière pour le COSME à plusieurs égards.

Nous avons d'abord été frappés par la pandémie, comme le reste des Québécois et la planète tout entière.

Le milieu communautaire en santé mentale a été à même de démontrer le meilleur de lui-même pendant cette crise en étant plus que réactif et en opérant un virage à 180 degrés. Le COSME a joué un rôle pivot dans cette opération en supportant les regroupements régionaux et les organismes, ce qui s'inscrit tout à fait dans sa mission qui est celle d'être un carrefour et un réseau d'entraide pour les organismes d'action communautaire en santé mentale.

Nous avons également au cours de l'année consolidé nos liens avec les autres composantes de l'action communautaire autonome, notamment en étant actifs au sein des rencontres inter-regroupements d'organismes nationaux en santé mentale et en poursuivant nos échanges avec le mouvement des personnes en situation de handicap. Nous avons également assuré une présence assidue auprès du Collectif pour un Québec sans pauvreté et du RQ-ACA et nous avons même tissé des liens à l'échelle internationale en adhérant à une plateforme d'organisations internationales réclamant un

changement de paradigme en santé mentale.

Nous avons également poursuivi notre mandat de représentation auprès des instances gouvernementales et fait avancer plusieurs dossiers dont il sera question dans ce rapport.

La représentativité et la crédibilité du COSME sont de plus en plus reconnues dans le milieu et nous sommes en phase de devenir un interlocuteur incontournable sur les enjeux entourant la santé mentale communautaire au Québec.

Nous avons enfin consolidé notre vie associative en accueillant une 11e et une 12e régions au sein du COSME et en suscitant une dynamique propice aux échanges, à la réciprocité et à la solidarité entre les régions.

### **Que nous est-il permis d'espérer pour la suite ?**

Le MSSS doit annoncer son nouveau Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM) à l'automne. Ce plan va guider l'action gouvernementale en santé mentale pour les cinq prochaines années.

Nous verrons bien la place accordée à l'action communautaire dans ces nouvelles orientations gouvernementales et c'est alors

que nous serons à même d'apprécier l'effet de notre travail de représentation et de mobilisation des dernières années.

Quoi qu'il en soit, le milieu communautaire en santé mentale existe en dehors des plans d'actions et politiques gouvernementaux et c'est précisément sur cette mouvance que le COSME entend puiser au gré des conjonctures pour dynamiser l'action communautaire en santé mentale.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement Claude Saint-Georges qui a maintenu tout au long de l'année la barre de ce magnifique navire qu'est le COSME dans des eaux qui n'ont pas toujours été calmes. Je remercie également Aurélie Le Caignec qui a soufflé un vent de fraîcheur à la vie associative du COSME. Je remercie nos proches collaborateurs qui nous ont soutenu dans différents dossiers : Guy Châteauneuf, Lucie Hébert, Mélanie Sarazin, Benoît Côté et Marc Lopez. Je remercie enfin les membres du comité de direction du COSME, Lisette Dormoy et Dominique Bouchard qui ont fourni une présence efficace et assidue tout au long de l'année.





**Vie associative**



## Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle 2020 s'est déroulée par visioconférence le 22 septembre 2020. 18 personnes y étaient présentes, représentant 10 regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale.

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration du COSME s'est réuni neuf fois au cours de l'année 2020-2021. Six rencontres ont eu lieu par visioconférence (7 avril 2020, 19 août 2020, 7 octobre 2020, 10 novembre 2020, 26 janvier 2021 et 9 mars 2021). Trois décisions ont été prises par voie électronique (7 juillet 2020, 16 septembre 2020 et 26 mars 2021). Chaque regroupement régional délègue une personne afin de siéger au conseil d'administration. En 2020-2021, le conseil d'administration du COSME était composé de Gina Bergeron (COSML - Laval), Robert Boivin (ROCSMM - Montérégie), Dominique Bouchard (ROCASM-GÎM, Gaspésie-Les Îles), Aurélie Broussouloux (RACOR en santé mentale, Montréal), Lucie Desrosiers (Alternatives Laurentides, Laurentides), Lisette Dormoy (ROCASML - Lanaudière), Danny Desbiens (remplacé par Cynthia Tardif) (ARACSM-02, Saguenay-Lac-Saint-Jean), Sonia Dumont (ROCASM-CN - Côte-Nord), Sylvie Khawaja (remplacé par Sylvain Dubé) (RRCSME - Estrie), Jonathan Lacasse (ROBSM 04-17 - Mauricie-Centre-du-Québec), Charles Rice (AGIR en santé mentale - Capitale Nationale) et Christyne Simard (remplacée par Mélanie Sarazin) (ROCSMO - Outaouais).

## Comité de direction

Le COSME fonctionne avec un comité de direction qui s'assure de faire avancer les dossiers en cours, de préparer les réunions du conseil d'administration, et occupe des délégations auprès d'organismes et ministères. Le comité de direction du COSME est formé de Charles Rice, président (AGIR en santé mentale Capitale Nationale), de Lisette Dormoy, vice-présidente (ROCASML, Lanaudière), de Dominique Bouchard, trésorière (ROCASM-GÎM, Gaspésie-Les Îles) et de Christyne Simard, secrétaire jusqu'en décembre 2020 (ROCSMO, Outaouais).

## Rencontres COVID

Le COSME a poursuivi les rencontres d'échanges durant les premiers mois de la pandémie, toutes régions confondues, que les regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale soient membres ou non de l'organisme. Ces rencontres ont permis de faciliter le relais d'informations gouvernementales à travers toute la province, d'identifier les besoins des organismes et les problématiques vécues, de partager des difficultés et des stratégies gagnantes sur le terrain. Une dizaine de participant.e.s étaient en moyenne présent.e.s.

Neuf rencontres ont été organisées par visioconférence : 7, 14 et 21 avril 2020, 5 et 19 mai 2020, 2 et 16 juin 2020, 25 août 2020 et 29 septembre 2020.

## Comités de travail

Depuis l'adoption de son plan d'action par le CA en octobre 2020, le COSME a mis en place des comités de travail et des groupes de réflexion afin de faire avancer différents dossiers structurants pour l'organisme (financement, règlements généraux, conditions de travail), ainsi que faciliter les échanges entre régions sur différents thèmes propres aux organismes communautaires en santé mentale (soutien communautaire, santé mentale des jeunes).

### Financement du COSME

Le financement de l'organisation est une question centrale pour le COSME qui est encore considéré comme un jeune organisme (moins de dix ans depuis son incorporation). Le comité de travail sur la recherche de financement a vu le jour cette année dans le but de mieux structurer le financement du COSME et de réfléchir à de nouveaux axes de financement.

En font partie : Aurélie Le Caignec (COSME), Claude Saint-Georges (COSME), Mélanie Sarazin (ROCSMO - Outaouais), Mélissa Vaitilingame (RACOR en santé mentale - Montréal)

### Conditions de travail

Avec l'intégration de deux salarié.e.s en 2020 au sein de l'organisme et l'apport fréquent de contractuel.le.s, le comité de direction du COSME a eu le mandat en 2020-2021 de mieux définir les conditions de travail de l'équipe par la rédaction d'une politique des conditions de travail.

En font partie : Dominique Bouchard (ROCASM-GÎM - Gaspésie-Les Îles), Lisette Dormoy (ROCASML - Lanaudière)

### Soutien communautaire

Un groupe de réflexion sur le soutien communautaire a vu le jour et s'est réuni à quatre reprises depuis janvier 2021. Il a été mandaté pour définir de nouveaux modèles

d'organisation des programmes d'accompagnement et de soutien communautaires, pour définir les différentes formes de soutien communautaire (en y associant une structure et un mode d'intervention) et pour revoir le modèle des programmes SIM-SIV-SBNI, dont le rôle des OCSM dans le respect de leur autonomie.

En font partie : Guy Châteauneuf (COSME), Claude Saint-Georges (COSME), Gina Bergeron (COSML - Laval), Marie-Josée Boisvert (Le Cyprès - Montréal), Miren Catalan (Propulsion Lanaudière- Lanaudière), Benoit Côté (PECH - Québec), Estelle Dionne (Habitat Jeunesse - Lanaudière), Marc Lopez (Soutien communautaire Le Fil - Montréal), Joseph-Anne Saint-Hilaire (L'Autre Versant - Estrie).

### Santé mentale des étudiant.e.s

Un groupe de réflexion sur la santé mentale des étudiant.e.s a vu le jour en 2020-2021, autour des programmes de soutien aux études existant dans le milieu communautaire en santé mentale. Ce groupe de soutien fait suite à la participation du COSME à une consultation réalisée par le ministère de l'Enseignement supérieur les 26 et 27 janvier 2021.

En font partie : Claude Saint-Georges (COSME), Charles Rice (AGIR en santé mentale - Québec), Stéphane Fortier (Le Pavois - Québec), Pierre-Luc St-Hilaire (Prise II - Montréal)

## Nouveaux membres !

Le COSME a accueilli deux nouveaux regroupements régionaux cette année. Le ROCASM-GÎM (Gaspésie-Les Îles) et Alternatives Laurentides (Laurentides) ont été admis en tant que membres en septembre et octobre 2020. Depuis leur arrivée, ils contribuent activement à la vie associative de l'organisme. Bienvenue !

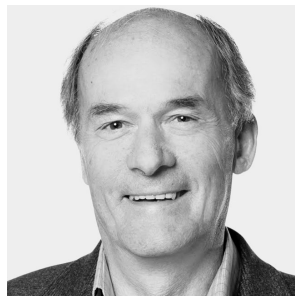
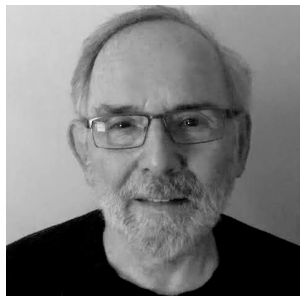




**Équipe**

# L'ÉQUIPE DU COSME

## EN 2020-2021



### À la permanence

**Claude Saint-Georges** est le coordonnateur de l'organisme. Il contribue à la préparation et à la rédaction de documents d'analyse, de projets de prise de position, de communications aux partenaires et instances gouvernementales. Il fournit un soutien à la présidence et au comité de direction.

**Aurélie Le Caignec** agit comme responsable des communications depuis octobre 2017. Elle offre un soutien à la préparation des documents de communication, assure la coordination graphique et s'occupe de la gestion des réseaux sociaux, du site Internet et des infolettres. Elle prépare les convocations et les procès-verbaux des instances du COSME et assure les communications avec les membres.

**Guy Châteauneuf** agit à titre d'agent de liaison. Il a assuré le lien avec les regroupements membres et non membres durant la pandémie. Il a compilé des portraits

statistiques sur le financement des regroupements. Il a animé le groupe de réflexion sur le soutien communautaire et il a élaboré avec des membres des projets d'implantation du programme de soutien résidentiel Clé en main.

### Ponctuellement

**Lucie Hébert** a rédigé et coordonné la boîte à outils du COSME, déclinée en quatre parties, au printemps et à l'été 2020. Cette boîte à outils a été produite dans le but de soutenir les organismes communautaires en santé mentale et les aider à traverser la crise sanitaire. Elle a agi comme conseillère en animation des instances du COSME.



# **Faits saillants 2020-2021**



## Une année de pandémie

L'année 2020-2021 s'est déroulée durant le moment le plus intense de la pandémie de la COVID-19.

Pour la Santé publique et le MSSS, le COSME a été durant cette période un véhicule de transmission important des directives liées à la pandémie.

Le COSME a alerté à de multiples reprises le MSSS sur l'absence d'une réponse adaptée aux besoins des personnes ayant des difficultés de santé mentale et le manque de support aux organismes communautaires en santé mentale. La Direction de la santé mentale du MSSS étant en réorganisation majeure, nous n'avons pu compter sur son leadership et ses initiatives durant la pandémie.

Nous avons tenu de multiples rencontres entre les regroupements membres et non membres par visioconférences pour soutenir les organismes communautaires en santé mentale

dans l'adaptation de leurs services en temps de pandémie et pour préparer nos revendications auprès du MSSS.

Afin de soutenir les organismes communautaires en santé mentale et les aider à traverser la crise, le COSME a produit une boîte à outils de quatre documents. Ils ont été mis à la disposition des intervenant.e.s du milieu communautaire au fur et à mesure de leur réalisation. Les quatre documents, produits sous la responsabilité de Lucie Hébert, ont été très appréciés et largement diffusés.

L'ajout en juin 2020 de la responsabilité des services de santé mentale au mandat du ministre délégué, Lionel Carmant, a signifié le début d'une reprise en main des orientations du MSSS en santé mentale.

L'année 2020-2021 a été marquée par l'intensification des préparatifs à la publication du Plan d'action interministériel en santé





mentale (PAISM). Le COSME a participé à des consultations organisées par le MSSS et il a soumis trois mémoires, tous inspirés des 25 propositions adoptées en 2019.

Des interventions du COSME auprès du ministre Carmant, du MSSS et du ministère des Finances ont soulevé le problème de la situation financière de plus en plus intenable des organismes communautaires en santé mentale. Le COSME a particulièrement protesté contre la gestion désastreuse par le PSOC du fonds de 17 millions destiné aux organismes communautaires en santé mentale.

Le COSME a élargi sa représentativité en accueillant ses 11e et 12e membres.

Notre alliance avec nos collègues des organismes nationaux en santé mentale s'est beaucoup renforcée par des rencontres plus fréquentes et la préparation de demandes communes adressées au ministre Carmant et à la Direction de la santé mentale du MSSS.

Comme organisme représentatif de la santé mentale, nous avons poursuivi notre collaboration avec les organismes nationaux de personnes handicapées, de personnes déficientes intellectuelles et de personnes atteintes du spectre de l'autisme. Ce collectif qui vise à améliorer les conditions de vie des personnes ayant des incapacités est devenu une voix écoutée du MSSS, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de l'OPHQ.

Le COSME a continué d'être un participant actif au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et au Collectif pour un Québec sans pauvreté dont nous sommes membres.



# Représentations

## Le RQ-ACA

Le RQ-ACA est un acteur incontournable du mouvement de l'action communautaire autonome et de la société civile qui représente en 2021 64 regroupements et organismes nationaux d'action communautaire autonome. Durant l'année 2020-2021, le COSME a participé aux activités du RQ-ACA de différentes manières. Il a d'abord assisté à l'AGA du 15 septembre 2020 ainsi qu'aux dix rencontres des membres qui se sont déroulées tout au long de l'année et qui ont permis un partage utile et nécessaire des expériences durant la pandémie, tous secteurs confondus. Il a participé aux rencontres aboutissant à l'élaboration de documents préparatoires sur les seuils planchers dans le milieu communautaire. Il a également participé au comité de travail sur l'organisation du Forum Voir Grand, qui s'est déroulé au printemps 2021. Il était aussi présent aux rencontres en lien avec l'Observatoire de l'ACA, mis officiellement sur pied le 23 octobre 2020.

Représentantes : Aurélie Le Caignec (COSME) et Lisette Dormoy (ROCASML - Lanaudière)

## Le collectif pour un Québec sans pauvreté

Le COSME a maintenu une présence active aux rencontres du Collectif pour un Québec sans pauvreté en 2020-2021. Il a participé à l'assemblée ordinaire du 18 juin 2020 ainsi qu'à celle des 24 et 25 février 2021. Depuis sa création, le collectif travaille à ce que les élus et les gouvernements agissent pour transformer les politiques publiques et en adopter de nouvelles afin d'éliminer la pauvreté, de réduire de façon continue les inégalités socioéconomiques et de contrer les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté.

Représentant : Jonathan Lacasse (ROBSM 04-17 - Mauricie-Centre-du-Québec)

## Les organismes nationaux en santé mentale

Les rencontres des organismes nationaux représentatifs du mouvement communautaire en santé mentale se sont poursuivies en 2020-2021, pour aborder des sujets et des préoccupations communes. Sont conviés à ces rencontres le RRASMQ, le Réseau Avant de craquer, l'Association canadienne pour la santé mentale - division du Québec, l'AQPS, l'AQRP, le Mouvement Santé mentale Québec, l'Association des centres d'écoute téléphonique du Québec, le Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec, l'AGIDD-SMQ, REVIVRE (aujourd'hui Relief), le RESICQ, Les Porte Voix du rétablissement et le COSME.

Ces rencontres ont donné lieu à la mise en place de positions communes auprès du MSSS.

Représentants : Charles Rice (AGIR en santé mentale - Québec) et Claude Saint-Georges (COSME)

## L'OPHQ

Le COSME est reconnu comme le représentant du secteur communautaire en santé mentale par l'Office des personnes handicapées (OPHQ) et par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). À plusieurs occasions, nous avons fait alliance avec les organismes de personnes handicapées COPHAN, AQRIPH, SQDI et FQA pour des interventions auprès du MTESS et de l'OPHQ.

Représentant : Claude Saint-Georges (COSME)

## Le MSSS et la DSM

À l'image de l'année précédente, le MSSS et la DSM ont connu une réorganisation importante. Le COSME s'est assuré de maintenir un lien de collaboration avec le ministère, auprès de la

ministre Danielle McCann, puis du ministre Lionel Carmant, ainsi qu'auprès de leurs attaché.e.s politiques.

Il en a été de même auprès de la Direction de la Santé mentale et de ses représentant.e.s.

Représentant.e.s : Charles Rice (AGIR en santé mentale - Québec), Claude Saint-Georges (COSME), Lisette Dormoy (ROCASML - Lanaudière) et Dominique Bouchard (ROCASM-GÎM - Gaspésie-Les Îles)



# **Dossiers majeurs**

**Le plan d'action du COSME qui fut présenté à l'assemblée générale du 22 septembre 2020 comprenait sept grands objectifs :**

- 1** Promouvoir nos orientations et nos revendications basées sur nos 25 propositions dans le cadre de la préparation du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM).
- 2** Obtenir un relèvement majeur des budgets en santé mentale qui sera destiné prioritairement aux services de première ligne et aux organismes communautaires en santé mentale.
- 3** Obtenir un relèvement majeur des budgets destinés spécifiquement aux organismes communautaires en santé mentale.
- 4** Obtenir la reconnaissance du rôle des regroupements régionaux et assurer leur financement.
- 5** Obtenir une révision des programmes de soutien dans la communauté.
- 6** Faire une priorité des interventions du COSME en vue d'améliorer les conditions économiques et de vie des personnes qui ont des difficultés de santé mentale.
- 7** Adopter une résolution du conseil d'administration modifiant les règlements généraux et les lettres patentes pour porter à 15 le nombre de membres du conseil d'administration du COSME.

## **Objectif 1**

### **Promouvoir nos orientations et nos revendications basées sur nos 25 propositions dans le cadre de la préparation du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM).**

Au cours de l'année, le COSME a été très actif dans le cadre des consultations du MSSS en préparation du Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM).

- Un document PowerPoint a été présenté lors de la consultation en décembre 2020 d'organismes nationaux en préparation du PAISM. Nous y avons plaidé pour l'adoption d'un nouveau pacte de collaboration avec le milieu communautaire.

- Le COSME a produit en février 2021 un mémoire intitulé Plaidoyer pour un virage communautaire et de santé publique.

Charles Rice, Lisette Dormoy et Claude Saint-Georges l'ont présenté en visioconférence au ministre Lionel Carmant et aux députés Nancy Guillemette, David Birnbaum, Gabriel Nadeau-Dubois et Joël Arseneau.



## Objectifs 2 + 3

**Obtenir un relèvement majeur des budgets en santé mentale qui sera destiné prioritairement aux services de première ligne et aux organismes communautaires en santé mentale.**

- Pour la première fois, le COSME a déposé en février 2021 un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances. Nous l'avons intitulé : La santé mentale, l'autre pandémie ! Il faut donner la priorité à la santé mentale et aux personnes en difficulté.

Nous avons réclamé une augmentation majeure du budget de la santé mentale. Et nous avons démontré que les ressources communautaires sont très mal soutenues financièrement.

Extrait : « Mal reconnus et mal financés, les 450 organismes communautaires en santé mentale vivent une période critique alors qu'ils doivent adapter leurs activités en respectant les règles de confinement tout en répondant aux besoins des personnes affectées par la pandémie. Leur faible soutien financier a aussi des effets sur leur capacité de répondre à une demande de services en augmentation et rend difficile le recrutement et la rétention des membres de leur équipe.

- Le COSME a eu également plusieurs échanges avec le cabinet du ministre Carmant, la direction de la santé mentale du MSSS et le PSOC pour faire valoir les besoins de financement des OCSM et de leurs regroupements régionaux.

Nous avons réagi favorablement à l'annonce en août 2020 d'un financement de 17,6 millions destinés aux organismes communautaires en santé mentale. Mais par la suite, nous avons fortement dénoncé dans nos communications avec le ministère les méthodes erratiques de répartition du fonds et le détournement des buts pour lesquels il avait été annoncé.

## Objectif 4

**Obtenir la reconnaissance du rôle des regroupements régionaux et assurer leur financement**

Le COSME n'a pas manqué de faire valoir dans ses mémoires et ses communications avec le MSSS la nécessité de la reconnaissance des regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale et de rehausser leur financement.

On a vu des percées dans l'évolution des rapports de collaboration entre des regroupements et leurs CISSS et CIUSSS tandis que du côté du ministère et du cabinet du ministre nous sentons une plus grande sensibilité à reconnaître les regroupements régionaux comme d'importants partenaires.

## Objectif 5

**Obtenir une révision des programmes de soutien dans la communauté**

Le COSME a rappelé au MSSS qu'il n'a pas revu ses lignes directrices sur le soutien communautaire en santé mentale depuis 2002.

En préparation du prochain PAISM, nous avons proposé d'opérer à un changement de paradigme inspiré de nos 25 propositions et d'entreprendre avec le MSSS une réflexion sur la perspective d'un nouveau partenariat pour le développement de ressources de soutien communautaire :

- Repenser et promouvoir le rôle des organismes communautaires dans les programmes du suivi communautaire d'intensité variable et de soutien de base non intensif ;

- Explorer le développement de programmes de logements autonomes avec soutien communautaire (dont le modèle Clé en main);

- Explorer des modèles d'intégration en emploi régulier avec soutien communautaire (dont le modèle IPS);

- Explorer la création d'une instance de concertation et de recherche sur le soutien communautaire.

Un groupe de réflexion sur le soutien communautaire a été formé par le COSME en janvier 2021. Animé par Guy Châteauneuf, le groupe a tenu quatre rencontres. Il a donné mandat à Benoît Côté et à Marc Lopez de produire un document d'analyse sur les difficultés que rencontrent les organismes communautaires dans l'organisation des services de soutien.

Intitulé L'idéologie gestionnaire qui brime notre développement, le document a été transmis au ministre Carmant et à la Direction de la santé mentale. Il met de l'avant des propositions pour une nouvelle approche en soutien communautaire respectueuse des valeurs du mouvement communautaire. Ces propositions font désormais partie des revendications soutenues par le COSME.

## Objectif 6

### **Faire une priorité des interventions du COSME en vue d'améliorer les conditions économiques et de vie des personnes qui ont des difficultés de santé mentale**

- Dans ses mémoires, le COSME a déploré que le lien entre les problèmes de santé mentale et la pauvreté soit si peu reconnu dans les analyses et plans d'action du gouvernement québécois.

De grands organismes internationaux comme l'OMS, l'OCDE et l'ONU ont largement documenté ce lien et ont pourtant demandé aux gouvernements nationaux de prendre des mesures décisives pour pallier cette réalité.

- Le COSME a insisté pour que le prochain PAISM fasse appel à une grande mobilisation intersectorielle pour s'attaquer à la relation qui existe entre les difficultés de santé mentale, la pauvreté et la dégradation des conditions de vie.

Des programmes de soutien au revenu, d'accès au logement, aux études et à l'emploi devront particulièrement être mis en œuvre a réclamé le COSME.

- Le COSME a participé le 1er octobre 2020 a une conférence de presse avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté , la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), et la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI).

Ces organisations ont uni leurs voix pour demander au gouvernement québécois de verser une aide financière d'urgence à l'ensemble des personnes assistées sociales pour les aider à traverser la période de la pandémie. Tous les partis d'opposition à l'Assemblée nationale ont appuyé la revendication.

Charles Rice a rappelé aux médias que la condition de pauvreté a des effets reconnus sur la santé mentale des personnes : « Depuis la pandémie, les problèmes de santé mentale sont en hausse et ils continueront de croître durant les mois qui viennent. Le gouvernement québécois doit rapidement verser une aide financière aux personnes assistées sociales s'il veut abaisser l'insécurité et le stress auxquels elles sont très durement exposées ».

- Avec nos alliés du mouvement des personnes handicapées, le COSME est aussi intervenu à plusieurs reprises auprès du ministre de la Santé et des Services et des autorités de la Santé publique pour protester contre l'indifférence gouvernementale à l'égard des personnes qui vivent avec des difficultés de santé mentale, de déficience intellectuelle ou des incapacités



physiques. Malgré qu'elles soient plus à risque et plus vulnérable à la COVID, les personnes qui vivent avec des incapacités ont été largement ignorées des autorités québécoises dans les programmes de soutien social, de soutien financier et de vaccination.

- Le COSME a poursuivi sa participation à des travaux du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le contenu du Programme de revenu de base (PRB) qui entrera en fonction le 1er janvier 2023. L'objectif du PRB sera de fournir aux personnes qui sont prestataires de la solidarité sociale en raison de contraintes sévères à l'emploi un revenu qui dépassera le seuil de la pauvreté. On estime que près de 40 000 personnes ayant des difficultés importantes de santé mentale pourront profiter du programme.

## Objectif 7

### **Adopter une résolution du conseil d'administration modifiant les règlements généraux et les lettres patentes pour porter à 15 le nombre de membres du conseil d'administration du COSME**

Après la résolution adoptée par le conseil d'administration du 10 novembre 2020, les lettres patentes et les règlements du COSME ont été modifiés pour hausser à 15 le nombre d'administratrices et d'administrateurs.

De premières réflexions ont été faites pour entreprendre la révision des règlements généraux du COSME et aussi procéder à l'embauche d'une personne à la direction générale. Un projet de cadre de gestion des ressources humaines est également en réflexion.

Les finances du COSME se sont améliorées en cours d'année, avec un soutien financier du PSOC augmenté de 37 200 \$ et qui porte notre financement annuel à 97 539 \$.



# **Communications**

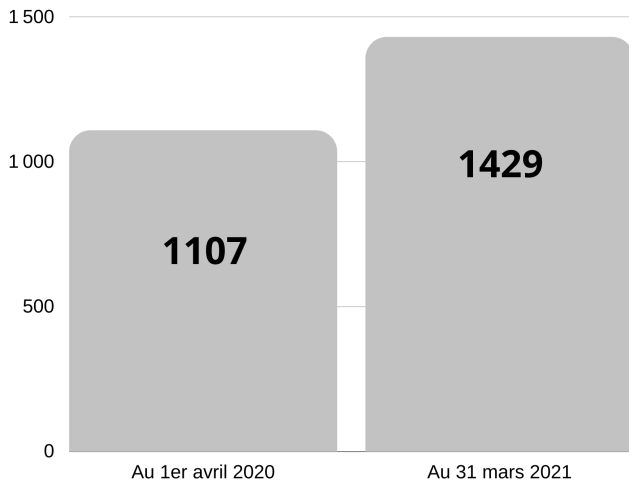


## Réseaux sociaux

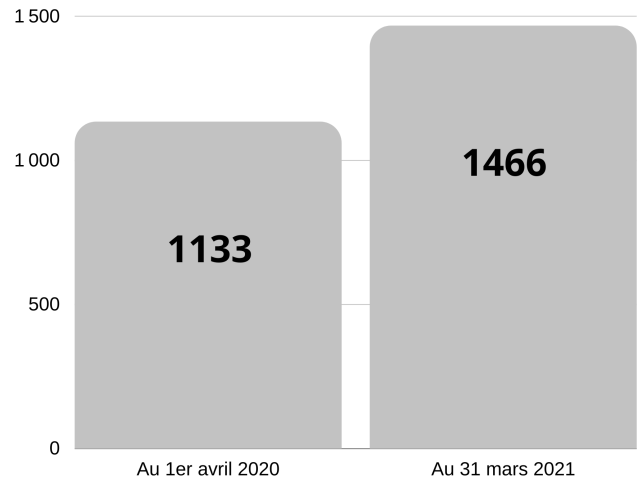


### Page Facebook

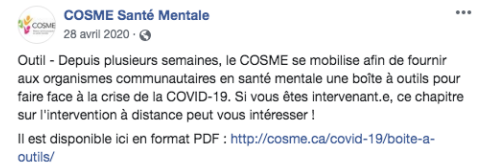
#### Mentions J'aime



#### Abonné.e.s



La page Facebook du COSME est le principal relais d'information de l'organisme sur les réseaux sociaux. Chaque année, elle poursuit sa progression en termes de mentions J'aime et de nombre d'abonné.e.s. Elle a été particulièrement utile en 2020-2021 pour partager les outils produits par le COSME dans le cadre de la pandémie afin de soutenir les travailleuses et travailleurs des organismes communautaires en santé mentale.



#### Publication la plus relayée

Personnes atteintes

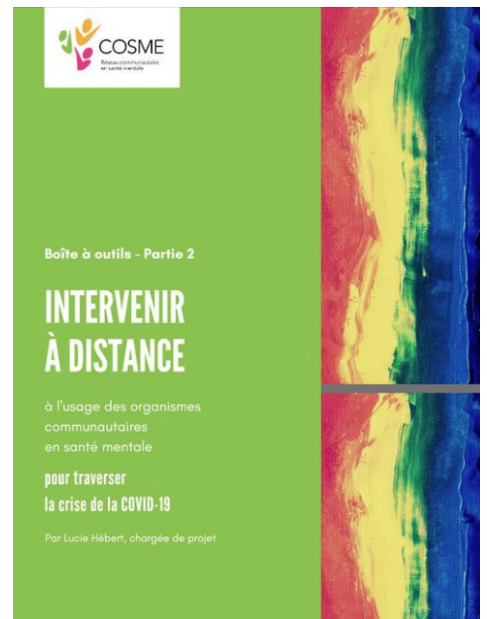
3365

Interactions

125

Clics

354





## Page Facebook (suite)

Il n'est pas étonnant de s'apercevoir que la publication la plus relayée a été celle se rapportant à notre Boîte à outils à l'intention du milieu communautaire en santé mentale.

D'autre part, la page Facebook est également utilisée pour relayer des suggestions d'articles parus dans la presse sur les enjeux de santé mentale, pour appuyer les prises de position de nos partenaires et pour diffuser nos communiqués, nos analyses et nos articles issus du site Internet.

## Site Internet

Le site Internet du COSME a servi de véritable support de communication en temps de pandémie. Un onglet spécifique a été ajouté pour compiler l'ensemble des infolettres qui étaient transmises à nos membres, ainsi que les différents chapitres de notre boîte à outils. Plusieurs articles ont également été publiés durant cette période afin d'apporter notre éclairage sur les effets de la crise sanitaire sur la santé mentale de la population.

## Infolettres

Le COSME transmet des infolettres dans le but d'informer ses membres de l'évolution des dossiers en santé mentale et des projets menés durant l'année. L'organisme a poursuivi d'informations sur un rythme de quatre envois par année.

À ces envois, s'ajoutent des infolettres spécifiques à la pandémie et conçues à l'intention de tous les organismes communautaires en santé mentale. Elles avaient pour objet de relayer les informations utiles pour le milieu, transmettre les directives gouvernementales et mettre l'accent sur les initiatives communautaires qui ont vu le jour à

travers le Québec.

Sept infolettres ont vu le jour d'avril 2020 à juin 2021. Elles sont disponibles pour consultation sur notre site [cosme.ca](http://cosme.ca)

## Publications

### Articles

Sur notre site Internet, nous avons publié quatre articles entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021.

- « L'impact psychologique du confinement et les moyens de l'atténuer », une analyse de Guillaume Le Moigne, Directeur général du Centre de crise Le Transit à Montréal, 2 avril 2020 ;

- « Après COVID-19 : l'ONU demande d'agir rapidement », un texte de Claude Saint-Georges, coordonnateur du COSME, 28 mai 2020 ;

- « L'aide de 17,6 millions aux organismes en santé mentale est un pas important », communiqué du COSME, 18 août 2020 ;

- « Où ira la hausse des crédits en santé mentale en 2021-2022 ? », analyse de Claude Saint-Georges, coordonnateur du COSME.

### Médias

Le COSME a été sollicité par les médias à différentes reprises au cours de l'année 2020-2021, que ce soit pour parler de l'annonce de 100M\$ alloués à la santé mentale par le ministre Carmant, pour évoquer la prime COVID dont ont été privé.e.s les intervenant.e.s du milieu communautaire en santé mentale ou pour alerter la population sur le manque de fonds dans le milieu communautaire en santé mentale.

- 100 M\$ en santé mentale : une aide accueillie avec prudence dans la région, 3 novembre 2020, La Voix de l'Est, par Roxane Caron

- Les budgets alloués à la santé mentale sont en stagnation au Québec, 5 novembre 2020, Journal de Québec, par Diane Tremblay

- Pas de prime COVID-19 pour les intervenants en santé mentale , 12 novembre 2020, Le Devoir, par Isabelle Porter
- Listes d'attente : on n'a pas toute l'info, dit le directeur de la santé mentale au Québec, 28 novembre 2020, Radio-Canada, par Audrey Paris
- Manque de fonds en santé mentale : le milieu communautaire lance un cri du cœur, 13 décembre 2020, Radio-Canada, par Fanny Bussières McNicoll

Ces multiples sollicitations par les journalistes des grands médias québécois marquent un tournant pour l'organisme, ce qui laisse à penser que notre rôle de représentation nationale semble de plus en plus avéré.

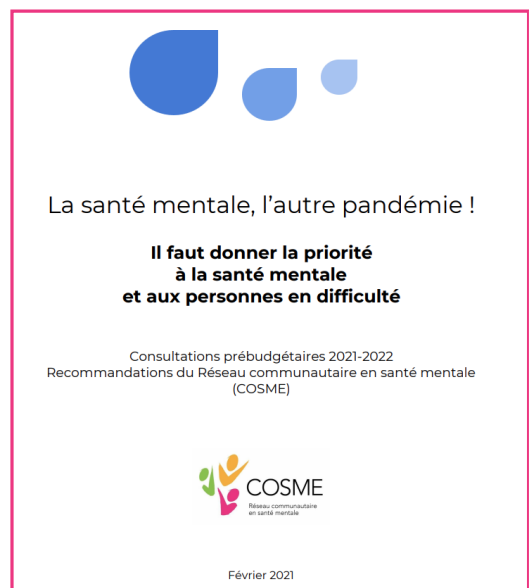
## Mémoires et présentations

Le COSME a participé à plusieurs consultations ministérielles auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Finances. Ces consultations ont fait l'objet de mémoires et de présentations.

- Présentation du COSME dans le cadre des rencontres de consultation en santé mentale auprès des organismes nationaux – « Un nouveau pacte avec le secteur communautaire », 17 décembre 2020
- Mémoire dans le cadre des consultations publiques sur les effets de la pandémie sur la santé mentale – « Plaidoyer pour un virage communautaire et de santé publique », février 2021
- Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022 – « La santé mentale, l'autre pandémie ! », février 2021

## Porte-paroles

Deux porte-paroles représentent officiellement le COSME dans les médias et auprès des instances gouvernementales depuis cette année : Charles Rice (président du COSME) et Lisette Dormoy (vice-présidente du COSME).





# Liste des membres

Sont membres du COSME les regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale des régions suivantes :

### **Capitale nationale**

#### **Agir en santé mentale**

Délégation : Charles Rice et Lynda Hébert

### **Côte-Nord**

#### **Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de la Côte-Nord (ROCASM-CN)**

Délégation : Sonia Dumont

### **Estrie**

#### **Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie (RRCsME)**

Délégation : Sylvie Khawaja et Sylvain Dubé

### **Gaspésie-Les Îles**

#### **Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (ROCASM-GÎM)**

Délégation : Dominique Bouchard

### **Lanaudière**

#### **Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML)**

Délégation : Lisette Dormoy et Estelle Dionne

### **Laurentides**

#### **Alternatives Laurentides**

Délégation : Lucie Desrosiers

### **Laval**

#### **Coalition des organismes en santé mentale de Laval (COSML)**

Délégation : Gina Bergeron

### **Mauricie-Centre-du-Québec**

#### **Regroupement des organismes de base en santé mentale de la Mauricie et du Centre du Québec (ROBSM 04-17)**

Délégation : Jonathan Lacasse et Yves Blanchette

### **Montérégie**

#### **Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de la Montérégie (ROCSMM)**

Délégation : Robert Boivin et Kathleen Couture

### **Montréal**

#### **RACOR en santé mentale**

Délégation : Aurélie Broussouloux et David Castrillon

### **Outaouais**

#### **Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais (ROCSMO)**

Délégation : Christyne Simard et Mélanie Sarazin

### **Saguenay-Lac-Saint-Jean**

#### **Association des ressources alternatives et communautaires en santé mentale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (ARACSM-02)**

Délégation : Danny Desbiens et Cynthia Tardif

# Notre réseau à travers le Québec

## Régions membres

Capitale nationale  
Côte-Nord  
Estrie  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
Lanaudière  
Laurentides  
Laval  
Mauricie-Centre-du-Québec  
Montréal  
Montréal  
Outaouais  
Saguenay-Lac-Saint-Jean

## Liens de collaboration

Abitibi-Témiscamingue  
Bas-Saint-Laurent  
Chaudière-Appalaches  
Nord-du-Québec



## Coordonnées

160 rue Saint-Joseph Est,  
Québec (QC), G1K 3A7

[cosme.ca](http://cosme.ca)

[info@cosme.ca](mailto:info@cosme.ca)

[www.facebook.com/COSME.santementale](https://www.facebook.com/COSME.santementale)

[twitter.com/Cosme\\_Qc](https://twitter.com/Cosme_Qc)